



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection Education Nationale**

**Rectorat**

IEN 2D

Dossier suivi par :

Anne Fayon/Emmanuelle Lafont

Mél : [anne.fayon@ac-orleans-tours.fr](mailto:anne.fayon@ac-orleans-tours.fr)

Mél : [emmanuelle.lafont@ac-orleans-tours.fr](mailto:emmanuelle.lafont@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 8 septembre 2022

Les Inspectrices de Mathématiques-Physique Chimie

aux

Professeurs de Mathématiques-Physique Chimie  
des Lycées professionnels  
des SEP

S/C de Mesdames et Messieurs les Proviseurs  
S/C de Mesdames et Messieurs les Directeurs

**Objet : Lettre de rentrée 2022 des IEN à l'intention des professeurs de Mathématiques-Physique Chimie**  
**Références : AF/EL-2022 2023**

Mesdames, Messieurs les professeurs de Mathématiques-Physique Chimie,

Nous espérons que vous avez eu l'occasion de prendre un repos bien mérité durant la coupure estivale. En ce début d'année scolaire 2022-2023, nous souhaitons la bienvenue aux enseignants qui viennent de rejoindre l'académie d'Orléans-Tours. De son côté, l'inspection voit arriver une nouvelle inspectrice de Mathématiques-Physique Chimie : madame Emmanuelle Lafont, qui succède à madame Vanessa Pavan. Deux enseignants, Céline Le Fouler et Bouziane Chouikhi, poursuivront quant à eux leur mission d'aide à l'inspection.

**Contexte sanitaire et continuité pédagogique**

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les établissements ont pu accueillir les élèves pour un enseignement en présence par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire. L'engagement de toutes et de tous a permis aux élèves de progresser dans leurs apprentissages et de garder le lien entre eux, ainsi qu'avec les acteurs de la communauté éducative.

Pour cette nouvelle année scolaire, le protocole prévoit un socle et trois niveaux de mesures qui seront appliqués en fonction de la situation épidémique du pays, la rentrée scolaire ayant lieu sur le principe du socle, c'est-à-dire le niveau minimal du protocole sanitaire. Nous vous invitons à prendre connaissance du cadre sanitaire pour le fonctionnement des établissements.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Un plan de continuité pédagogique, disponible sur Eduscol, sera mis en œuvre dans le cas d'un enseignement en mode hybride ou intégralement à distance.

<https://eduscol.education.fr/document/41392/download?attachment>

Un nouveau service de classes virtuelles disponible sur la plateforme [Apps.education.fr](https://apps.education.fr), proposant des fonctionnalités adaptées à des usages pédagogiques, est mis à la disposition des professeurs. Il devient le service de classes virtuelles de référence à la rentrée 2022, compte tenu de l'arrêt fin juillet 2022 du service « Mes classes virtuelles » du CNED.

<https://eduscol.education.fr/3209/le-service-de-classes-virtuelles-sur-la-plateforme-appseducationfr>

**Évaluation des élèves**

Les traditionnels tests de positionnement destinés aux élèves de Seconde bac pro et de 1<sup>ère</sup> année de CAP se dérouleront du 12 au 30 septembre 2022.

<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Ils permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

Nous vous encourageons à utiliser des exemples de tests pour préparer les jeunes à leur passation :

[https://eduscol.education.fr/test\\_accompagnement\\_mathematiques\\_niveau\\_seconde\\_pro/](https://eduscol.education.fr/test_accompagnement_mathematiques_niveau_seconde_pro/)

Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser certains items dans le travail des automatismes.

Des outils de positionnement à mi-parcours conçus à partir de standards nationaux et internationaux sont également proposés sur Eduscol pour aider à mesurer les progrès des élèves et les accompagner vers la réussite en mathématiques :

<https://eduscol.education.fr/3046/suivi-et-accompagnement-des-eleves-de-3e-et-de-2de-en-mathematiques>

### **Transformation de la Voie Professionnelle et programmes**

La Transformation de la Voie Professionnelle se poursuit avec notamment la mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques et de physique-chimie dans toutes les classes préparant au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et au baccalauréat professionnel (BCP) lors de séances ordinaires ou de co-intervention, l'accompagnement renforcé et la réalisation du chef d'œuvre.

À partir de la rentrée 2022, les nouveaux programmes de mathématiques et de physique-chimie en deuxième année de préparation au Brevet des Métiers d'Arts (BMA) et au Brevet professionnel (BP) entrent en application.

- Programmes et ressources en mathématiques – voie professionnelle (CAP, BCP, BP, BMA) :  
<https://eduscol.education.fr/1793/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-professionnelle>
- Programmes et ressources en physique-chimie – voie professionnelle (CAP, BCP, BP, BMA) :  
<https://eduscol.education.fr/1795/programmes-et-ressources-en-physique-chimie-voie-professionnelle>

Vous retrouverez l'ensemble des programmes, modalités et supports d'évaluation en vigueur sur les pages Eduscol dédiées aux différents diplômes ainsi que dans la rubrique « S'informer » du site disciplinaire académique :

- [https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc\\_lp/sinformer/informations\\_institutionnelles/textes\\_officiels/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc_lp/sinformer/informations_institutionnelles/textes_officiels/)

À noter :

[Nouvelles dispositions relatives à la définition de l'épreuve de mathématiques et de physique-chimie en brevet des métiers d'art applicables à compter de la session d'examen 2023](#)

L'arrêté du 23 juin 2021 fixe le programme et définit les épreuves des enseignements de mathématiques et de physique-chimie applicables dans les sections préparant au brevet des métiers d'art (définition de l'épreuve de mathématiques et de physique-chimie en Annexe III).

#### **Extrait (article 4 – à partir de la session 2023) :**

*« Les candidats ayant préparé le brevet des métiers d'art par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public sont évalués par contrôle en cours de formation pour l'épreuve de mathématiques et de physique-chimie.*

*Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour l'épreuve de mathématiques et de physique-chimie.*

*Les règlements d'examen des différentes spécialités de brevet des métiers d'art sont modifiés en conséquence. »*

Lien vers l'arrêté :

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=W0aXpjQ\\_WXbPi8jiCJ\\_yLMz07XbCaxyWqP6yb6mJnWc=](https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=W0aXpjQ_WXbPi8jiCJ_yLMz07XbCaxyWqP6yb6mJnWc=)

[Modifications de la définition de l'épreuve ou de la sous-épreuve de physique-chimie au Brevet Professionnel applicables à compter de la session 2023](#) :

Lien vers l'arrêté du 5 octobre 2021 – Annexe 3 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044212632>

### **Livret scolaire du Lycée pour la voie professionnelle (LSL Pro)**

Le LSL Pro s'applique à l'ensemble des élèves de baccalauréat professionnel scolarisés, sous statut scolaire, dans un lycée public ou privé sous contrat du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Le modèle de livret scolaire est accessible à partir du lien suivant :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/2/ensel530\\_annexe1\\_1305612.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/2/ensel530_annexe1_1305612.pdf)

Il intègre les compétences, ce qui implique un suivi régulier et formalisé de leur degré d'acquisition durant tout le cycle de formation.

### **Développement professionnel - Plan Académique de Formation**

La DAFOP, service de formation des personnels, est devenue École Académique de la Formation Continue (EAFC) au 1<sup>er</sup> septembre 2022. La structure du programme de formation 2022-2023 a été renouvelée. Un catalogue concernant la campagne de juin et présentant l'EAFC et la nouvelle structure du plan académique de formation a été envoyé dans les établissements.

En Mathématiques-Physique Chimie, l'offre de formation à candidature individuelle prend en compte :

- la bivalence ;
- l'ensemble des niveaux du lycée professionnel : 3<sup>ème</sup> prépa-métiers, CAP et bac pro ;
- la Transformation de la Voie Professionnelle avec un accompagnement aux nouveaux programmes.

Cette offre de formation élargie vise à permettre à chacun de trouver une formation contribuant à son développement professionnel.

L'offre de formation est répartie sur plusieurs campagnes. Les inscriptions se font sur Gaïa individuel.

### **Groupe Irem Lycée Professionnel**

Au cours de l'année 2021-2022, un groupe Irem Lycée Professionnel s'est constitué avec six professeurs de Mathématiques-Physique Chimie enseignant dans trois établissements de l'académie d'Orléans-Tours. Animé par une formatrice Inspé, ce groupe travaillera sur les problèmes complexes avec une focale sur le transfert des compétences travaillées aussi bien du point de vue pédagogique que didactique.

### **Le site académique disciplinaire**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique disciplinaire. Les informations y sont actualisées et les rubriques enrichies avec la parution de nouvelles ressources.

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc\\_lp/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc_lp/)

Nous rappelons qu'une nouvelle page « Algorithmique et programmation en bac pro » dans laquelle vous trouverez des exemples d'activités, conçues par le groupe académique numérique MPC, sur les trois années de bac pro est accessible à partir du lien suivant :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc\\_lp/mathematiques/algorithmique\\_et\\_programmation\\_en\\_bac\\_pro/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/mpc_lp/mathematiques/algorithmique_et_programmation_en_bac_pro/)

### **Communication**

Afin de suivre les actualités de la discipline et d'être en particulier informé de la mise à disposition de ressources, nous vous encourageons à vous abonner au compte twitter **Maths PC en LP dans l'académie d'Orléans-Tours**.

[https://twitter.com/mathspc\\_lp\\_ot](https://twitter.com/mathspc_lp_ot)

La messagerie professionnelle, le site académique disciplinaire et le compte twitter sont les trois canaux qui nous permettent de vous transmettre directement documents et informations.

Pour les échanges avec les équipes des lycées professionnels, le coordonnateur de la discipline est l'interlocuteur privilégié des IEN Mathématiques-Physique Chimie.

Restant à votre écoute pour vous accompagner, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire.

Les inspectrices de Mathématiques-Physique Chimie  
Anne FAYON et Emmanuelle LAFONT

Départements en responsabilité :

Anne FAYON : Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret

[Anne.fayon@ac-orleans-tours.fr](mailto:Anne.fayon@ac-orleans-tours.fr)

Emmanuelle LAFONT : Cher, Indre, Indre-et-Loire + Lycée hôtelier de Blois + LPP Sainte Croix Saint Euverte à Orléans + SEP LPO Saint Paul Bourdon Blanc à Orléans

[Emmanuelle.lafont@ac-orleans-tours.fr](mailto:Emmanuelle.lafont@ac-orleans-tours.fr)